

assesseur du Saint-Office, a pour objet d'obtenir que l'Octave de la Fête-Dieu soit célébrée avec la même solennité que celles de Pâques et de la Pentecôte ; et l'autre, proposée par Mgr Galante, chanoine de l'église métropolitaine de Naples, pour obtenir le privilège dont jouit le clergé espagnol, à savoir de célébrer trois messes le 2 novembre, à la Commémoration des défunts.

Une preuve, entre des certaines, que le vent kultur-kampiste a cessé de souffler en Allemagne, c'est la nomination de Mgr Stablewski, comme archevêque de Posen et comme primat de Pologne. Un polonais archevêque et primat de Pologne ! On voit bien que Bismarck n'est plus vice-empereur. Il aurait plutôt supprimé ce siège archiépiscopal que de consentir à cette nomination. La Providence qui dispose de toutes choses, avait tout arrangé en temps, en permettant la disgrâce du fameux potentat.

Le nouveau primat de Pologne a été proposé et nommé par le Saint-Père, à la demande du chapitre métropolitain, qui voyait dans la nomination d'un archevêque de nationalité allemande un danger pour la prospérité de l'Eglise en Pologne ; et M. de Caprivi, dont les chefs du centre vantent d'ailleurs dans les termes les plus élogieux les sentiments justes et bienveillants à l'égard des catholiques, a eu la sagesse d'accepter sans difficulté la proposition du Saint-Siège et de reconnaître aussitôt le nouveau primat, dont les appointements sont à la charge de l'Etat, en compensation partielle des biens ecclésiastiques que l'Etat s'est appropriés.

Le nouveau primat n'est pas un indifférent. Mgr de Stablewski appartient à l'aristocratie polonaise ; c'est un ami de longue date du cardinal Ledochowski, destitué sous Bismarck comme archevêque de Posen et Gnesen, condamné à la prison et exilé en vertu des lois de Mai ; les rapports amicaux des deux prélats étaient notoires. Mgr de Stablewski était en outre député au Reichstag et au Landtag et comptait parmi les orateurs les plus écoutés du centre, et, à certains moments, parmi les plus violents adversaires du gouvernement. Il partageait avec M. de Jajzewski, autre prêtre député, la direction de la fraction polonaise dans les deux Parlements, fraction déclarée par M. de Bismarck ennemie de l'empereur et de la dynastie.

Le gouvernement prussien, s'il avait voulu rester quelque peu dans les anciennes voies, aurait donc pu trouver des prétextes en grand nombre pour refuser son approbation au choix du St-Père ; il a préféré abandonner cette question au Pape, et les catholiques allemands comme les Polonais en montrent une vive reconnais-